

Rapport du Président

Commission Permanente du jeudi 14 juin 2012

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports Service Administration et Finances

Service consulté

N° CP-2012-6-3-3

ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES N A111, A134, A171 ET A272 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Résumé: Le Règlement Financier dans son article 9.6 stipule que l'affectation et la désaffectation des Autorisations de Programme relèvent d'une décision de la Commission Permanente. Le présent rapport concerne les programmes n° A111 – A134 - A171 et A272.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'affecter et désaffecter par millésime les montants suivants :

PROGRAMMES ROUTIERS

1) Programme A111

Constructions neuves et travaux sur R.D.

- Millésime 2011 : 200 000 €

2) Programme A134

Constructions et rénovation d'ouvrages d'art sur R.D.

Millésime 2012 : Il s'agit de plusieurs mouvements entre opérations du millésime, dont la somme algébrique est nulle.

3) Programme A171

Aménagement Cyclable sur domaine départemental

- Millésime 2010 : 140 000 €

- Millésime 2011 : 397 000 €

4) Programme A272

Aménagement Cyclable communal

- Millésime 2011: 11 446 €

Les détails figurent aux tableaux joints en annexe.

Je vous propose de bien vouloir

- affecter et désaffecter les montants d'autorisations de programme indiqués cidessus,
- m'autoriser à signer avec les partenaires concernés, les conventions et avenants portant sur les programmes A171 et A272.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Annexe au rapport n° Routes Départementales

Constructions neuves et travaux sur RD - Programme A111- Années antérieures Affectation de l'Autorisation de Programme

MILLESIME	N° opé- ration	Nom de l'opération	AP				
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	Total à affecter par millésime	
2011	2011 A111 20237	RD13bis I Fellering Col d'Oderen	200 000 €	270 000 €	470 000 €	200 000 €	
					- €	- €	
					- €	- €	
					- €	- €	
	Total AP affectée		200 000 €	270 000 €	470 000 €	200 000 €	

Annexe au rapport n°..... Routes Départementales

Construction et rénovation d'ouvrages d'art - Programme A134 - Millésime 2012 Affectation de l'Autorisation de Programme

Nº aná	Nom de l'opération	AP			
N° opé- ration		A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	
2012 A134 23820	RD 4 OA / canal KUNHEIM	100 000 €	450 000 €	550 000 €	
2012 A134 23821	RD 430 mur à Linthal	- 150 000 €	300 000 €	150 000 €	
2012 A134 23822	RD 416 OA / Liepvrette	- 100 000 €	350 000 €	250 000 €	
2012 A134 23823	RD 111 OA/canal à Artzenheim	. €	220 000 €	220 000 €	
2012 A134 23824	RD 103 OA/canal RR à HAGENBACH	. €	250 000 €	250 000 €	
2012 A134 26910	RD101 OA/III Ensisheim	150 000 €	- €	150 000 €	
Total AP affectée		- €	1 570 000 €	1 570 000 €	

Annexe au rapport n°

Routes Départementales

Aménagement cyclable sur domaine départemental - Programme A171 - Années antérieures Affectation de l'Autorisation de Programme

MILLESIME	N° opé- ration	Nom de l'opération	AP			
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	Total à affecter par millésime
2010	2010 A171 13393	IC RD55 Illzach	25 000 €	125 000 €	150 000 €	140 000 €
2010	2010 A171 13394	Barrières IC	115 000 €	100 000 €	215 000 €	
2011	2011 A171 18763	Desserte PSA Peugeot	397 000 €	100 000 €	497 000 €	397 000 €
					- €	- €
					- €	- €
					- €	- €
		Total AP affectée	537 000 €	325 000 €	861 999 €	537 000 €

Annexe au rapport n° Routes Départementales Aménagement cyclable communal - Programme A272 - Années antérieures Affectation de l'Autorisation de Programme

MILLESIME	N° opé- ration	Nom de l'opération	AP			
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	Total à affecter par millésime
2011	2011 A272 18499	IC Seppois le Bas	11 446 €	81 324 €	92 770 €	11 446 €
					- €	- €
					- €	- €
					- €	- €
Total AP affectée		11 446 €	81 324 €	92 769 €	11 446 €	